

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 avril à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	4	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	1 (V.Echasserieau)

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, JIMENEZ Juliana à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric à LOURADOUR Patricia

Membres absents : CHABANAT Christine

Secrétaire de séance : MALET Patrick

INSTITUTION

Délibération n° 39-2021 : Motion contre le projet de restructuration du groupe EDF nommé projet « Hercule »

Considérant le projet de restructuration du groupe EDF dit projet « Hercule » connu à ce jour ;

Madame la Présidente souhaite soumettre au vote du Conseil Communautaire une motion contre le projet de restructuration du groupe EDF dit projet « Hercule » connu à ce jour afin de notifier le désaccord de la Communauté de Communes sur ce projet de restructuration.

Madame la Présidente fait lecture de la motion contre le projet « Hercule ».

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident avec 28 voix pour et 1 abstention (V.Echasserieu) de :

- ADOPTER la motion contre le projet « Hercule » connu à ce jour, annexée à la présente délibération, afin de notifier le désaccord de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière sur ce projet de restructuration

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 avril 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
La Présidente
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :
Publié le : - 4 MAI 2021 - 4 MAI 2021

**PROJET de motion de la Communauté de Communes
contre le projet « Hercule »**

Accusé de réception en préfecture
19353-20210408-DEL-39-2021-DE
Date de télétransmission : 03/05/2021
Date de réception préfecture : 03/05/2021

Vu le projet de réorganisation nommé projet « Hercule » en cours depuis avril 2019 ;

Le projet « Hercule », initié par le gouvernement à la demande de la Commission Européenne, est un projet de réorganisation se traduisant par la scission du groupe Electricité de France (EDF) en trois entités :

- ✓ EDF BLEU : une entreprise 100% publique dirigeant les centrales nucléaires et le réseau de transport.
- ✓ EDF VERT : une entreprise publique réunissant les activités commerciales, la distribution d'électricité et les énergies renouvelables, cotée en bourse, elle attirerait les investisseurs privés
- ✓ EDF AZUR : une entreprise 100% publique dirigeant les activités hydroélectriques.

Une mise en péril du service public de l'énergie.

L'objectif affiché de ce projet est, entre autres, la meilleure rémunération de ses activités nucléaires. En effet, aujourd'hui, l'entreprise doit vendre son électricité nucléaire à un prix fixe (42 euros par Mégawattheure), en dessous de la valeur sur le marché européen en raison de la régulation.

Ce démantèlement doit aussi permettre à la structure endettée d'attirer des investisseurs privés pour financer son développement dans les énergies renouvelables ; le groupe EDF étant contraint aujourd'hui d'investir dans la modernisation de son parc nucléaire.

Une communication très trouble autour du projet, sans concertation avec les acteurs de l'énergie.

Comme l'a souligné Madame Barbara POMPILI lors d'une audition devant les députés à ce sujet le mercredi 4 février 2021 : *« Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de décrire un schéma précis de ce que sera cette réforme et ses impacts sur l'organisation interne du groupe EDF, pour une raison très simple : les négociations avec la Commission Européenne sont toujours en cours ».*

Monsieur Jean Bernard LEVY, PDG du groupe EDF, auditionné lui-même le 10 février 2021 par les sénateurs, a admis ne pas avoir toutes les réponses sur un projet en cours de négociation entre l'Etat et la Commission Européenne.

Les craintes de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, dont EDF est acteur économique essentiel sur son territoire, sont les suivantes :

- ✓ La hausse du prix de l'électricité à des fins, notamment, de meilleure rémunération du groupe EDF, aujourd'hui lourdement endetté, mettant en danger le volet social de la fourniture de l'électricité comme bien de première nécessité.
- ✓ La renégociation du mécanisme Arenh (accès régulé à l'énergie nucléaire historique) qui oblige EDF à vendre à ses concurrents à prix fixe une part de l'électricité produite par ses centrales nucléaires.

- ✓ L'ouverture du capital « vert » à hauteur de 35 % qui interpele le statut du monopole des investissements sur le réseau d'électricité et sur la qualité de la distribution sur tout le territoire mettant à mal la couverture péréquée de l'énergie en France.
- ✓ L'ouverture à l'actionnariat privé mettant en péril le modèle actuel basé sur le monopole d'ENEDIS qui place les autorités concédantes comme un acteur indispensable au contrôle de l'opérateur national ; ce contrôle est clairement remis en cause.

Accusé de réception en préfecture
N° 2021-291041-1
Date de télétransmission : 03/05/2021
Date de réception en préfecture : 03/05/2021

En tant que collectivité territoriale, et dans le prolongement de la motion adoptée SEHV 87, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière exprime son inquiétude sur le contenu du projet de restructuration du groupe EDF.

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière :

S'oppose :

- Au projet « Hercule ».

Adopte, à l'unanimité de ses membres :

- La motion contre le projet de restructuration dénommé « Hercule » d'Electricité de France (EDF) comme présenté ce jour.

En demandant

- La préservation du service public de l'énergie dans son intégralité.
- La prise en compte de l'intérêt général sur les logiques financières sur une activité essentielle qu'est l'énergie de nos territoires dans un modèle de transition écologique et sociale.
- La préservation de la cohésion territoriale, économique et sociale autour de la transition écologique.
- La sécurisation de la distribution de l'énergie.
- La préservation des activités et des aménagements hydroélectriques autour de Vassivière, notamment en ce qui concerne les activités nautiques (niveau du Lac en période estivale et régulation des débits des cours d'eau dans le cadre des activités touristiques et de loisirs, sanitaires et économiques)